

Génocide au Rwanda : les investigations visant Agathe Habyarimana clôturées sans poursuites (sources proches du dossier)

AFP, 15 février 2022

La juge d'instruction chargée de l'enquête pour « complicité de génocide et de crimes contre l'humanité » visant Agathe Habyarimana, veuve du président hutu mort en 1994, a signifié mardi aux parties la clôture des investigations, a appris l'AFP de sources proches du dossier.

Les parties ont désormais trois mois pour faire des observations et des demandes d'actes avant les réquisitions du parquet, puis la décision finale des magistrats instructeurs.

Mme Habyarimana ayant été placée sous le statut de témoin assisté dans cette enquête, les juges devraient logiquement ordonner un non-lieu à son encontre.

« *Je me réjouis que la juge d'instruction, après plusieurs requêtes, ait accédé à ma demande de clôture de l'information judiciaire* », a réagi au-

près de l'AFP son avocat, Me Philippe Meilhac. « *A mes yeux une seule issue s'impose, ordonner un non-lieu. J'espère que cette décision sera prise dans un délai raisonnable* ».

Agathe Kanziga, veuve de Juvénal Habyarimana, le président hutu dont l'assassinat le 6 avril 1994 avait déclenché les massacres contre la minorité tutsi, est visée depuis 2008 par une enquête en France sur son rôle lors du génocide, initiée par une plainte du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR).

Dans cette procédure, elle a été placée en 2016 sous le statut de témoin assisté, intermédiaire entre témoin et mis en examen.

Selon une source proche du dossier, cette femme aujourd'hui âgée de 79 ans qui vit en France depuis 1998 sans statut légal, a été interrogée début janvier 2022, en sa qualité de té-

moin assisté.

« *Si on allait vers un non-lieu, nous ne pourrions en rester là* », a commenté de son côté Alain Gauthier, cofondateur du CPCR, indiquant que dans cette éventualité, le collectif verrait quelle procédure engager.

Cette décision a été notifiée aux parties le jour de la validation par

la Cour de cassation du non-lieu dans l'enquête sur l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana, un dossier qui a empoisonné pendant plus de vingt ans les relations franco-rwandaïses.

Selon l'ONU, le génocide au Rwanda a fait plus de 800.000 morts entre avril et juillet 1994, principalement dans la minorité tutsi.